

Les temps du social

Publication du

GROUPE de RECHERCHE en HISTOIRE du SERVICE SOCIAL

Nouvelle série N° 7

mai 2019

1

Dossier Alice Salomon sommaire	page
Biographie Alice Salomon fondatrice de l'Association Internationale des Ecoles de Service Social	1
Photographie d'Alice Salomon	4
Conférence internationale de Service Social 1928 Institution d'une école internationale de service social	5
Brève histoire de la création de l'IASSW	12
Après l'expulsion d'Allemagne	14

Alice SALOMON (1872-1948)

fondatrice de l'Association internationale des écoles de service social

Alice Salomon est née le 19 avril 1872 à Berlin, elle est la cinquième enfant d'une famille juive peu pratiquante, le père est négociant en cuir et, du fait de cette fonction, voyage assez souvent dans d'autres pays européens. Elle fait des études dans une école protestante et termine ses études primaires en 1881, sa famille estimant que le lycée est bon pour les garçons et non pour les filles. Son père décède en 1885 alors qu'elle a 13 ans. Quelques années après un frère puis une sœur meurent de diphtérie. Puis, très affectée par ces deuils successifs, sa mère décède en 1914.

A 21 ans Alice Salomon prend connaissance d'un groupe de jeunes femmes, proche des mouvements féminins, appelant à l'action sociale. Dans ce cadre elle fonde une garderie, s'occupe d'enfants d'ouvriers, et ouvre un foyer avec bibliothèque pour les ouvrières. A partir de sa double inscription dans la mouvance des groupes féministes (modérés et issus de la bourgeoisie) et dans l'action sociale, elle théoriserait toute sa vie le lien entre le travail social et les femmes. Dans le cadre de son appartenance à la mouvance des groupes féministes, elle effectue, en 1896, un voyage en Angleterre où elle a des contacts avec Jane Addams, présidente de la « Ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté » fondatrice de *Hull House* à Chicago et du *Settlement movement*. Mais, surtout, elle se lie d'amitié avec Isabel Hamilton-Gordon marquise d'Aberdeen qui est, depuis 1893, présidente

du Conseil International des Femmes. Peu de temps après son retour, en 1899, elle devient présidente d'une association allemande l'Association des jeunes femmes et femmes pour l'aide sociale. C'est dans le cadre de cette association qu'elle ouvre un cours de formation à l'aide sociale, qui devient, en 1908, une Ecole sociale des Femmes organisant des études sur un cycle de deux ans.

De 1902 à 1906, elle est étudiante à la Faculté de Philosophie, après avoir bataillé pour y entrer, le rôle des femmes est s'occuper des tâches domestiques, éventuellement de briller en société mais pas de faire des études supérieures. En 1906 elle obtient le doctorat avec sa thèse « *les causes des inégalités de rémunérations entre les hommes et les femmes* ».

Militant dans le champ de la formation en travail social et dans celui de la cause des femmes, elle commence à écrire des textes pour les cours de l'école sociale et des articles. En 1909, elle est élue secrétaire du comité directeur du Conseil International des Femmes. Cette fonction implique, pour elle, de nombreuses participations à des congrès nationaux et internationaux et plusieurs voyages hors de l'Allemagne. Ainsi, en 1914 à la déclaration de guerre, elle séjourne en Ecosse chez la marquise d'Aberdeen, séjour au cours duquel elle se convertit au protestantisme.

Réussissant à rentrer en Allemagne, elle est nommée directrice du service des femmes au bureau de la guerre, à ce titre elle organise, de 1914 à 1918, des services sociaux et sanitaires. Au cours de la guerre, en 1916, elle fonde la Conférence allemande des écoles de travail social pour les femmes, favorisant la création de nouvelles écoles : treize sont fondées entre 1916 et 1918, il y en aura 34 en 1922.

En 1920 elle est élue vice présidente du Conseil International des Femmes lors d'un congrès à Oslo auquel le gouvernement allemand lui a interdit de participer. Mais, quelques années plus tard, sollicitée par le ministre des affaires étrangères de la République de Weimar, elle fait, en 1923-1924, une tournée de conférence aux Etats Unis.

En 1925 elle quitte la direction de l'Ecole sociale des femmes et la confie à Charlotte Dietrich, qu'elle avait recrutée comme professeure. La même année elle fonde l'Académie allemande pour le travail social et éducatif féminin et son institut de recherche. De sa fondation à 1933 cet institut de recherche publie treize publications scientifiques sur « *Existence et perturbation de la famille aujourd'hui* ». L'Académie est dissoute en 1933 par le régime nazi. En 1928, à la Conférence Internationale de 1928 à Paris, elle préside la section de l'enseignement du service social. Un des débats de cette section porte sur l'institution d'une école internationale de service social. Favorisé par la rencontre de plusieurs directeurs et directrice, ce débat débouche sur la fondation du « Comité International des Ecoles de Formations Sociales ». Les participants à cette fondation ont convenu que le but de l'organisation était d'encourager l'échange d'idées et d'informations, la documentation sur la formation en travail social et l'organisation de conférences et de séminaires internationaux. Quarante six écoles sont adhérentes à ce comité international. Alice Salomon en assure la présidence de 1929 à 1946. C'est aujourd'hui l'Association Internationale des Ecoles de Service Social (IASSW). Proposée, en 1930, à la présidence du Comité International des Femmes, en remplacement de la marquise d'Aberdeen, elle est récusée par l'association allemande parce que juive. La marquise d'Aberdeen reste présidente jusqu'à sa mort en 1939 tandis qu'Alice Salomon est élue vice présidente. Mais, même si les temps commencent à changer en Allemagne, son rôle fondateur dans le travail social et dans la promotion féminine est reconnu dans le pays. Pour son rôle, pour ses nombreux écrits, livres et articles, publiés

depuis trente ans, la Faculté de Médecine lui accorde, en 1932, le titre de *doctor honoris causa*. La même année 1932 son école est nommée « Ecole Alice Salomon pour le travail social ». Cependant la menace devient plus présente : Adolf Hitler est nommé chancelier le 30 janvier 1933. Les effets de la prise de pouvoir du parti national-socialiste se font immédiatement sentir. Alice Salomon est interdite d'accès à l'école qu'elle a fondé, Charlotte Dietrich, la directrice qui l'a remplacé en 1925, a adhéré au parti national-socialiste, elle a révoqué toutes les enseignantes professionnelles, plusieurs en raison de leur appartenance juive. Le travail social devient « assistance sociale du peuple » chargée de soutenir les « familles aryennes »

Dans le cadre de son activité au sein du Conseil International des Femmes, Alice Salomon poursuit ses activités, maintient ses contacts avec l'étranger, voyage dans plusieurs pays. Le 25 mai 1937, elle est convoquée par la Gestapo qui lui demande de s'expliquer sur ses voyages et ses contacts à l'étranger. Elle est sommée de quitter le pays dans un délai de trois semaines ; si elle refuse, elle est menacée de déportation dans un camp. Elle se réfugie dans un premier temps en Grande Bretagne dans l'attente d'obtenir un visa pour les Etats Unis, qu'elle obtient au bout de quelques temps. Exilée à l'âge de 65 ans, elle connaît une vie difficile ; elle donne des cours, des conférences pour survivre. En 1939 elle est dépouillée de sa nationalité allemande et devient apatride. La même année la Faculté de Philosophie de Berlin la dépouille de son titre de docteur. Ce n'est qu'en 1997 que l'Université Humboldt (héritière de l'Université de Berlin) révoqua cette décision suite à l'intervention de Christine Labonté-Roset directrice de l'Institut Alice Salomon à Berlin.

En 1944 Alice Salomon, apatride depuis 1939, peut prendre la nationalité américaine et elle est désignée, en 1946, présidente d'honneur du Conseil International des Femmes et présidente d'honneur de l'Association Internationale des écoles de service social. Elle est trouvée morte dans son appartement le 30 août 1948, elle est alors âgée de 76 ans. Quatre ans auparavant, en 1944, elle avait rédigée, sous le titre « *Character is destiny* », son autobiographie qui n'est pas publiée parce qu'elle ne trouve pas d'éditeur. Perdu puis retrouvé par Joachim Wieler le manuscrit est traduit et publié pour la première fois en Allemagne en 1983. Ce n'est qu'en 2004 qu'il est publié aux Etats Unis par University of Michigan Press. Cette autobiographie ne traite que de la période allemande de la vie d'Alice Salomon de sa naissance en 1872 à son expulsion d'Allemagne par les nazis en mai 1937. Alice Salomon a été une figure fondatrice, au niveau international, du service social des dernières années du XIXe siècle aux trente sept premières années du XXe siècle. Par ses nombreux écrits, dont la plupart furent détruit pas les nazis, par ses conférences en Allemagne et dans de nombreux autres pays, par ses capacités d'organisation elle a marqué son époque.

On pourra, dans ce numéro du *Temps du Social*, trouver sa marque dans la reproduction des débats qu'elle a animés, sur « *institution d'une école internationale de service social* », de la Conférence internationale de service social de 1928, débats qui ont débouché sur la création de l'Association Internationale des Ecoles de service social dont un bref historique de ses débuts est également publié. Et on pourra mesurer son influence au niveau international en lisant l'article publié, après son expulsion d'Allemagne en 1937, par la revue « *Le Service Social* » de l'Ecole Centrale de Service Social de Bruxelles.

Henri PASCAL

Sources :

LABONTÉ-ROSET Christine « L'influence d'Alice Salomon dans l'histoire du travail social » *Vie Sociale* 2013 / 1

WIELER Joachim « Alice Salomon 1872-1948 » Alice Salomon | Jewish Women's Archive
<https://jwa.org/encyclopedia/article/salomon-alice>



Alice SALOMON

Jewish Women's Archive <https://jwa.org/encyclopedia/article/salomon-alice>

Conférence internationale de service social 1928

Institution d'une Ecole Internationale de Service Social

La Conférence internationale de service social se réunit à Paris du 8 au 13 juillet 1928, elle rassemble 2481 participants venant de 42 pays. Les travaux de la conférence sont organisés en plusieurs sections, chaque section étudiant un thème particulier. La deuxième section traite de l'enseignement du service social. Elle est présidée par Alice Salomon. Les vice-présidents sont : Mme la comtesse BALZANI (Rome), Mlle de Gourlet (Paris), M. Porter R. Lee (New York), Mlle Elisabeth Macadam (Londres), M. le Dr. J.A. Moltzer (Amsterdam), Mme Mulle (Bruxelles), Mme Wagner-Beck (Genève). Après les « Commentaires relatifs à la deuxième section », les rapports documentaires présentant les écoles de 6 pays et 4 conférences introductives, les débats visent à répondre à des questions :

- *Organisation des écoles de service social*
- *Les programmes d'enseignement*
- *Rapports de la formation pratique et de l'enseignement théorique*
- *Coéducation ou séparation des sexes dans les écoles de service social*
- *Institution d'une école internationale de service social*

La séance des débats sur la dernière question est présidée par Mme MULLE, directrice de l'Ecole Centrale du service social à Bruxelles. Interviennent au cours de ces débats, outre la présidente de séance et Alice SALOMON : le professeur LLYOD (Londres), Marie DIEMER (Paris) secrétaire adjointe de l'Association des surintendantes d'usine et de services sociaux, Paul FUSTER (Paris) professeur au Collège de France, J.A. MOLTZER (Amsterdam) de l'Ecole de Service Social d'Amsterdam, Isidore MAUS (Bruxelles) Président du Conseil des Ecoles de Service Social et Directeur général de l'Office de la Protection de l'Enfance au Ministère de la Justice, Ida de BOBULA (Budapest) référendaire des Collège Universitaires, W. A. MAC KENZIE (Genève) trésorier de l'Union internationale de Secours aux enfants, Andrée BUTILLARD du Comité directeur de l'Ecole Normale Sociale de Paris, la professeur Sophonisba BRECKINRIDGE (Chicago) professeur à la School of Social Service Administration et le professeur I.C. KYDD (Birmingham)

Mme la PRESIDENTE

Nous allons passer immédiatement à la question de l'institution d'une Ecole internationale de service social, parce que beaucoup de personnes ont exprimé le désir de discuter cette question.

Il faudrait que nous examinions ensemble les diverses formes possibles de création d'un pareil organisme, car il est peut être un peu tôt pour envisager la création d'une véritable école internationale de service social. Bien des nations européennes ne sont entrées que tout récemment dans la voie de l'enseignement du service social, et sans doute est-il nécessaire d'approfondir,

dans chaque pays, les méthodes d'enseignement, pour ne pas dire les méthodes du service social lui-même, avant qu'il puisse être fructueux de les confronter sur un plan international.

Cependant le succès de la Conférence actuelle, et notamment de cette Section, prouve assez qu'il est très utile que chacun apporte ici le résultat de son expérience et que, par la comparaison de ces expériences, chacun tire le plus fruits possible de l'expérience des autres. De la sorte, comme le projet de provoquer une nouvelle Conférence internationale dans un temps très bref sera bien vu de tous, il

serait utile, entre temps, que les dirigeants des écoles puissent se rencontrer, en un endroit donné, afin de préparer cette nouvelle Conférence.

Voilà une première forme, si vous voulez, de confrontation internationale. Peut-être serait-il bon également que, dès maintenant, ces écoles échangent des professeurs et des élèves, de pays à pays. Voilà une nouvelle forme d'échanges internationaux.

Enfin nous avons connaissance du projet si vaste de la création d'une espèce d'université internationale économique et sociale dans laquelle il y aurait peut être une chaire ou deux réservées au service social.

M. le Prof. FUSTER (Paris)

Je voudrais d'abord poser un « point d'ordre », une question préjudicielle. Nous n'avons pas le droit, ici, d'émettre des résolutions ni des vœux. Notre Bureau peut tout au plus transmettre au Comité permanent international les désirs, s'ils sont manifestés, de l'importante section que vous êtes.

Sur le fond, je désire indiquer que, dans l'état actuel des choses, en attendant la réalisation de projets plus vastes – l'avenir reste toujours ouvert – si une école internationale est utile, c'est avant tout pour former une « capacité » toute particulière : celle du service social pour l'immigration. Les Américains, qui ont eu la nécessité de s'occuper beaucoup de l'immigration, ont proclamé à maintes reprises dans de nombreux congrès, livres et articles, combien misérable et complexe la situation des immigrants, combien nécessaire l'intervention en leur faveur d'un service social intensif, mais combien spéciale et délicate est la préparation des auxiliaires sociales à un tel service. Le livre classique de Mlle Breckinridge sur un certain nombre de cas familiaux est, pour la plus grande partie, composé de monographies de familles d'immigrants, et nous pouvons lire entre les lignes combien il est difficile de former, en pleine

connaissance de cause, avec une pleine information des mœurs nationales de tous les pays d'où viennent les immigrants, des auxiliaires sociales vraiment efficaces. Il y a là une difficulté considérable, non vaincue semble-t-il, à l'heure qu'il est, même par les écoles américaines, encore moins par les écoles européennes, et dont il faut pourtant trouver la solution.

En second lieu, permettez-moi de dire qu'il serait indispensable que nous eussions, notamment en Europe, une sorte d'école de perfectionnement, où les auxiliaires sociales, en général, mais surtout les professeurs des écoles sociales, et toutes les anciennes élèves qui occupent des postes de direction dans les œuvres et institutions, puissent être réunies périodiquement pour confronter, suivant l'expression si heureuse de Mme Mülle, leurs expériences, se rendre compte des progrès de la réforme sociale dans les différents pays.

Or ces deux considérations m'amènent non à demander une discussion, mais à souhaiter que chacun réfléchisse sur l'utilité qu'offrirait l'organisation d'un enseignement international au point central de notre vie mondiale, qui est actuellement Genève. C'est en prenant le contact avec le Bureau International du Travail, en recourant à ses admirables ressources de documentation, garanties par la présence de spécialistes attachés à ses divers services, que les diverses écoles de service social, sans rien perdre de leur indépendance, sans rien modifier dans leurs tendances, pourraient, à mon avis, le mieux trouver ce supplément de formation que serait la formation internationale.

Puis-je ajouter que, peut-être, une autre considération, encore que celle des ressources techniques, militerait pour qu'une telle Ecole fût plutôt organisée là bas que dans un autre pays ? Qui de nous osera affirmer, dans l'état actuel des choses, que tel pays, et, dans ce pays, telle ville ou telle école doit être chargé d'organiser l'enseignement international ? Qui de nous, pour la joie momentanée de

conquérir en faveur de son pays et de son école le mandat flatteur, voudra risquer de compromettre l'avenir d'une telle idée ?

Tout au plus, au cas où l'on jugerait vraiment préférable d'organiser cet enseignement dans une autre ville que Genève, laissez-moi penser que c'est dans la ville du Comité permanent de nos Conférences et sous la direction effective de celle-ci, que l'essai devrait être tenté.

Je me permets de souhaiter, en résumé, que nous ne nous prononcions pas hâtivement et ne tentions pas de formuler (contrairement d'ailleurs au règlement) un vœu précis, mais que notre bureau signale au Comité permanent l'intérêt présenté à nos yeux (comme complément aux études nationales, et en outre comme moyen de formation au service des immigrants) par l'organisation d'un enseignement international du service social, organisation pour laquelle le concours du Bureau du Travail serait particulièrement utile. En attendant, les directrices des écoles, suivant la suggestion de notre Présidente, se mettraient en rapports fréquents les unes avec les autres et se réuniraient même dans l'intervalle de nos Congrès.

Mlle le Dr Alice SALOMON (Berlin)

M. le Dr MOLZER vient de me faire parvenir une note proposant la création d'une Association internationale des écoles de service social ; les suggestions relatives aux relations internationales et aux travaux internationaux dans le domaine qui nous occupe seraient soumises par écrit à cette Association.

Il est absolument impossible de discuter ici de cette question d'une façon approfondie. Bien que le règlement de la Conférence ne nous permette pas de présenter de résolution, je propose que le Bureau de Section se constitue en comité provisoire qui s'occuperait de la formation de cette Association.

Mme la PRESIDENTE

Je pense que vous serez tous d'avis que voilà des paroles de bon sens, et peut être

les personnes qui auraient voulu continuer la discussion s'abstiendront-elles de faire des propositions nouvelles.

M. Isidore MAUS (Bruxelles)

Il y a deux propositions ; il y a deux idées centrales. La première, c'est l'Ecole internationale ; la seconde, c'est le Bureau international pour établir l'union entre les écoles.

Je crois que certains aspects de la question ont échappé aux promoteurs de la première idée et je me permettrai de les signaler. Je crois qu'une école unique internationale est inopportune, parce que l'école sociale doit former au service social. Or, dans les différents pays, le service social a des caractères très différents et un recrutement différent. Dans certains pays, c'est l'université qui donne l'enseignement ; dans d'autres les écoles sont créées par des organisations privées ; dans d'autres encore il ya connexion étroite entre les deux. En outre, le service social doit être conforme aux mœurs du pays, il doit être conforme au plan d'action sociale de ce pays.

Il faut donc que la formation de l'auxiliaire sociale soit faite sur un plan constructif d'après le plan général de la prévoyance et du service social de chaque pays, ce que ne pourrait faire une école unique pour tous les pays.

Autre objection : l'auxiliaire sociale doit être adaptée à la mentalité du pays. A l'école internationale, quelle serait la mentalité ? Nous avons la mentalité anglaise, la mentalité américaine, la mentalité des pays latins, la mentalité germanique, la mentalité slave ; quelle sera la mentalité donnée à l'auxiliaire sociale par l'école internationale ? Quelle est la mentalité qui dominera ?

S'il y a des pays qui n'ont pas d'écoles de service social, ils peuvent envoyer leurs futures auxiliaires sociales dans un pays limitrophe, parlant la même langue, ayant les mêmes tendances. De même je crois que si les Américains veulent préparer des auxiliaires sociales à s'occuper des émigrants, ils peuvent, après la formation

américaine, envoyer leurs élèves faire un stage dans les pays d'où viennent les émigrants.

Il y a une autre question que je dois soulever, parce qu'il est inutile de la dissimuler : c'est que le service social, au fond, repose sur une base morale ; toute question inclut une question de morale ; or, là-dessus, nous sommes divisés et il ne peut pas être question d'imposer une tendance plutôt qu'une autre.

Deux exemples : 1) la protection de la maternité; elle soulève immédiatement la question de la natalité et celle du contrôle des naissances. Quel enseignement donnera-t-on ? Il y a division absolue. Les uns préconisent le *Birth Control*, les autres s'y opposent pour des motifs de conscience d'ordre moral et religieux. 2) La protection de l'enfance : celle-ci doit-elle se faire en faveur de l'enfant considéré individuellement, ou de l'enfant en fonction de la famille, ou de l'enfant appartenant à l'Etat, ou comme étant avant tout subordonné aux exigences de l'Etat ?

J'en conclus que toutes les questions sociales reposent, en réalité, sur des questions philosophiques et morales sur lesquelles nous sommes divisés, et dès lors il sera bien difficile, sinon impossible, de faire une école internationale qui convienne à tout le monde. Certains pensent que la personnalité humaine est intangible et ne doit jamais être sacrifiée ; d'autres ont une conception différente.

Je soulève cette question parce qu'il vaut mieux le faire maintenant que se trouver acculé par la suite à toutes ces difficultés.

Enfin du fait que l'école unique devra être neutre, elle devra supprimer le facteur religion...

Mlle le Dr Alice SALOMON (Berlin)

Nous n'avons pas décidé de faire une école internationale !

M. Isidore MAUS (Bruxelles)

On propose de la créer.

Mon observation consiste à dire qu'une école internationale étant neutre

supprimerait le facteur religieux ; or plusieurs orateurs ont déclaré que le facteur religion est d'une importance considérable dans le service social pour ceux qui sont croyants. C'est un multiplicateur d'énergies qui rend le travail social plus efficace. Le Dr Cabot, notamment, a signalé en développant son rapport que, pour apporter une aide efficace, il faut donner, avec l'aide matérielle, le réconfort du relèvement moral et religieux. Cela, une école neutre ne peut pas le faire parce qu'elle est obligée d'exclure ce facteur de l'enseignement du service social.

En ce qui concerne la seconde question, le groupement des écoles, il existe depuis quatre ans une Union Catholique internationale de service social, dont le secrétariat est à Bruxelles ; elle comprend vingt cinq écoles dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique, et des groupes d'auxiliaires sociaux. Elle a tenu trois Conférences internationales. Je crois savoir qu'il y aura bientôt aussi une Union des écoles protestantes de service social. Ce sont des faits dont il faut tenir compte, le meilleur moyen d'établir une connexion serait que les écoles neutres fassent également un groupement et que l'on établisse un organisme de liaison. Je n'ai pas mandat de faire des propositions, mais je crois que l'on pourrait créer un organisme de coordination entre les divers groupements.

Mlle le DR Ida de BOBULA (Budapest)

Je désire seulement insister sur le fait que les échanges d'étudiants sont plus nécessaires encore dans le domaine du service social que dans tout autre. Parmi les personnes qui poursuivent une carrière scientifique, ce sont les travailleurs sociaux qui ont besoin avant tout de cette faculté essentielle qui consiste à comprendre et à excuser les différences qui existent d'une créature humaine à l'autre. Chacun dans son pays peut enseigner à ses étudiants, même s'il leur donne un point de vue religieux ou national, à respecter les points

de vue des autres et à comprendre les différences qui séparent les classes et les religions. Mais on ne peut enseigner à respecter réellement les différences de race, de couleur et de nationalité, à moins de se rendre dans un autre pays et de vivre en contact avec des étrangers pendant un certain temps. J'ai moi-même vécu deux années dans ces conditions et je pense que c'est un des plus grands avantages que la vie m'ait réservé. Je voudrais que tous puissent en jouir aussi. La Hongrie s'est engagée dans cette voie et des centaines d'étudiants vont à l'étranger.

M. le Dr M.J.A. MOLTZER (Amsterdam)
Je n'ai que très peu de choses à dire. Commençons par le commencement et finissons par la fin. Commençons par nommer un Comité provisoire qui écrira à toutes les écoles de service social et leur demandera si elles veulent être membres de l'Association internationale des écoles. Cela suffit. Alors, tous les problèmes se poseront et nous aurons le temps et l'occasion de discuter tout ce que nous voudrons. Mais, je vous le répète : commençons par le commencement et non par la fin !

Mlle le Dr Alice SALOMON (Berlin)
Je propose de clôturer la discussion sans prendre aucune décision, conformément à nos statuts.

M. W.A. MAC KENZIE (Genève)
Vous avez bien voulu dire, tout à l'heure, que vous tiendriez compte de toutes les suggestions remises au Bureau : je n'ai pas de suggestion à vous faire ; je vous remets simplement, à titre historique, un document où vous verrez que depuis trois ans l'Union internationale de secours aux enfants à Genève a étudié cette question de l'Institut international peut être y trouverez-vous quelques suggestions.

Mme la PRESIDENTE
Je demande à l'assemblée d'accepter la motion de Mlle Salomon et je prie les

autres orateurs de s'abstenir de continuer la discussion.

Mlle BUTILLARD (Paris)
Je crois que nous sommes tout à fait d'accord avec Mlle Salomon. Je me demande s'il n'y a pas lieu d'accentuer dans nos écoles cette préoccupation d'internationalisme. N'y aurait-il pas lieu de renforcer notre enseignement, par exemple, grâce à des cours de législation comparée sur les points qui nous intéressent, c'est-à-dire le service social ? Le Bureau International du Travail a fait un travail merveilleux sur ce point ; est-il utilisé dans les écoles ? Je crois que nous n'avons qu'à y puiser pour arriver à une conclusion pratique sur ces organes internationaux. Il y a déjà un travail pratique à faire dans les écoles.

On pourrait aussi augmenter le nombre des élèves qui vont d'un pays à l'autre. A Paris, à la dernière session, nous avons eu quatre élèves d'autres nations, notamment du Venezuela et de la Russie. On pourrait augmenter cette venue d'élèves étrangères et peut-être serait-il bon que nous nous connaissions davantage, que nous ayons la possibilité d'avoir les adresses des unes et des autres. Ce travail de propagande entre pays serait facile à faire.

Mme la PRESIDENTE
Je pense que cette suggestion, que nous allons transmettre au Comité permanent, sera bien accueillie, parce que vous avez vu que presque toutes les nations sont d'avis de renforcer les liens internationaux, les échanges internationaux d'élèves et de professeurs, ce qui leur permettrait de mettre dans leur propre enseignement tout ce qui serait intéressant dans le domaine international. Je crois que c'est une chose pour laquelle nous sommes unanimes ?

VOIX NOMBREUSES
Oui !... oui !...

Mme le Prof. S. BRECKINRIDGE
(Chicago)

Cette suggestion intéressera vivement les écoles américaines, mais je ne désire pas aborder ce sujet. Toutefois il est un point que je voudrais relever. On a paru croire que mes compatriotes sont venus ici avec l'impression qu'ils étaient à la tête du grand effort que nous tentons tous. Nous n'avons pas cette prétention.. Nous marchons tous ensemble. Nous sommes tous venus ici pour nous instruire et nous n'avons d'autre sentiment que la modestie et le désir de collaborer avec les autres.

Mme la PRESIDENTE

Je vais donner la parole à Mlle Salomon pour tirer de cette admirable semaine de travail en commun toutes les conclusions quelle comporte. Nous l'écouterons avec la plus grande déférence.

Mlle le Dr Alice SALOMON

Toutes les fois que j'ai rencontré, ces jours-ci, soit un de mes compatriotes, soit un de mes collègues ou de mes amis des autres pays, je leur ai demandé – et quelque fois ils m'ont demandé : Croyez-vous que nous reviendrons de cette Conférence avec des résultats ? Nous avons tous dépensé de l'argent, du temps, des forces ; en échange, qu'est ce que nous allons retirer de cette Conférence ? Qu'en rapporterons-nous en rentrant dans notre pays ?

Je crois que l'on ne peut pas faire plusieurs réponses à cette question. Je crois que, spécialement dans notre Section – je ne puis pas juger des autres puisque je suis toujours ici - nous avons toutes constaté qu'il y avait beaucoup de points sur lesquels nous étions unanimement du même avis. Je vous rappelle simplement la question de la porte ouverte et celle du programme d'instruction pour les travailleuses du service rural. Et il y en a beaucoup d'autres ! J'ai pris des notes et je constate que souvent l'opinion des écoles de tous les pays est la même.

Il y a d'autres questions pour lesquelles nous avons vu que l'on ne pouvait réaliser l'unanimité, mais que, dans chaque pays, les mêmes controverses existent. Par exemple, nous avons entendu l'Allemagne, l'Angleterre, la France, et je ne sais combien de pays déclarer qu'il y a deux systèmes pour les relations entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique. Le fait constaté ici qu'il n'y a pas unanimité sur ce sujet dans chaque pays ne nous a pas fortifiés chacun dans notre opinion, parce que nous sommes toujours disposés à modifier cette opinion quand cela est nécessaire ; il nous a démontré ce point important que, dans chaque pays, des circonstances diverses provoquent tel ou tel point de vue.

En outre, je crois que le fait constaté qu'il y a des opinions différentes sur chaque question dans les divers pays nous conduira, quand nous rentrerons chez nous, à mieux comprendre les opinions de ceux de nos collaborateurs qui ne sont pas toujours du même avis que nous.

Une autre chose que je tiens à souligner, c'est que nous avons appris à nous connaître les uns et les autres, et je crois que, maintenant, nous saurons mieux nous trouver quand le besoin s'en fera sentir ; je crois que nous échangerons beaucoup plus qu'avant nos impressions et nos idées.

Un troisième point doit encore être mentionné : on m'a demandé si nous avions trouvé ici de nouvelles idées. Il est difficile de répondre pour les personnes qui se sont occupées toute leur vie de ces choses-là, mais je suis sûre que j'ai entendu beaucoup de choses nouvelles, beaucoup de nouveaux points de vue que je ne connaissais pas. Quand on a parlé des relations entre l'éducation des adultes et les écoles de service social, quand M. Porter Lee a évoqué, l'autre jour, les relations entre les travailleurs professionnels et les travailleurs bénévoles, tout ceci constituait de nouveaux points de vue qui porteront leurs fruits pour nous tous.

Autre chose encore : je crois qu'il y a dans cette Section – peut être plus que dans les autres Sections – un grand nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes. Dans les autres congrès internationaux auxquels j'ai assisté, on avait l'impression que l'âge des assistants, en moyenne, était beaucoup plus élevé qu'ici. Je ne sais pas si cette impression est exacte, mais le fait que, dans cette Section et dans cette Conférence, un très grand nombre de personnes jeunes se sont rencontrées pour la première fois avec des personnes d'autres pays, les aidera à comprendre la mentalité des différentes nations beaucoup mieux qu'autrefois.

Je crois qu'en raison de ce contact avec la mentalité des autres nations, nous retournerons tous dans notre pays avec un vif désir de les mieux connaître ; je pense que nous retournerons aussi avec la résolution – je ne sais pas si cette résolution sera suivie d'effet – d'étudier la langue, la civilisation, l'histoire, la culture, les œuvres sociales des autres pays. Je crois, réellement, que nous avons tous cette intention, et c'est une chose qui m'émeut vraiment à l'extrême.

Lorsque j'ai eu le privilège d'ouvrir notre assemblée plénière publique, j'ai dit que nous ne pouvions pas avoir la paix entre les nations sans avoir d'abord la paix sociale. Permettez-moi de vous dire aujourd'hui : le travail social ne peut porter de fruits si nous n'avons pas la paix entre les nations. J'exprime donc l'espoir que le fait que nous nous sommes rencontrés, que

nous nous connaissons, nous aidera, dans l'avenir, à nous apprécier beaucoup plus, ce qui nous aidera aussi à travailler pour la paix internationale. Je crois que, comme travailleuses sociales, nous considérerons toujours Jane Addams comme notre pionnier ; je vous rappelle ce qu'elle a écrit dans son beau livre *Peace and Bread* : tout notre travail social sera sans la moindre valeur tant que nous n'aurons pas la paix entre les nations.

Mme la PRESIDENTE

Il me reste à remercier Mlle Salomon de ses très belles paroles que nous emporterons, je puis dire religieusement, dans notre cœur, à souhaiter que de telles réunions puissent se renouveler rapidement, à vous remercier toutes et tous de votre bonne attention, à souhaiter encore que des liens d'amitié se multiplient et s'étendent de plus en plus entre tous.

Je répéterai, avec Mlle Salomon, que l'on ne peut bien travailler que si on travaille dans l'harmonie, la paix et la fraternité !

M. le prof. I.C. KYDD (Birmingham)

Je désire remercier Mlle Salomon, au nom de la délégation britannique, de la façon brillante dont elle a présidé cette Section. Elle a été infatigable dans la direction de nos délibérations, et sa tâche a été écrasante. Je désire ajouter à ces remerciements l'expression de ma gratitude envers les vice-présidents de la Section.



Brève histoire de la création de l'IASSW

L'Association internationale des écoles de service social (IASSW, International Association of schools of social work) est aujourd'hui l'organisation mondiale d'écoles de travail social. Elle représente les intérêts de la formation en travail social et les valeurs de la profession dans le monde depuis 90 ans. Ses objectifs depuis ses origines sont :

- Faire progresser et promouvoir la qualité de la formation au travail social dans le monde ;
- Représenter la formation au travail social dans les organismes et promouvoir ses valeurs ;
- Faciliter les échanges d'idées et recherches entre les centres de formation.

Les premières années

L'IASSW a été lancé lors de la première Conférence internationale du travail social qui s'est tenue à Paris en 1928. Cette réunion historique, à laquelle ont assisté plus de 2400 délégués de 42 pays, a également abouti à la création de deux autres organisations partenaires, le Conseil international de l'action sociale (ICSW) et la Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW). Dans le programme de la Conférence une place importante était dédiée aux travaux sur la formation en travail social, les échanges ont été animés par Alice Salomon. De ces échanges surgit la proposition de créer une association internationale des écoles de formation en service social.

C'est l'année suivante, en 1929, qu'un petit groupe de représentants de différentes écoles organise un appel à une première réunion internationale en vue de la création de l'association des écoles. Cent onze écoles, contactées durant la Conférence internationale, ont été invitées mais seulement quarante six ont été présentes. Cette réunion de fondation du Comité International des Ecoles de Service Social (aujourd'hui l'IASSW) a eu lieu à Berlin, elle est présidée par Alice Salomon. Lors de cette première réunion, sept pays européens ainsi que l'Organisation internationale du travail (OIT) étaient représentés. Les participants ont convenu que le but de l'organisation était d'encourager l'échange d'idées et d'informations, la documentation sur la formation en travail social et l'organisation de conférences et de séminaires internationaux.

Le groupe de direction s'est bientôt élargi pour inclure les Nord-Américains; 46 écoles de 10 pays ont accepté d'être membres fondateurs. En 1939, il y avait 75 membres en provenance de 18 pays.

Les réalisations des années 1930 ont été la participation à deux congrès internationaux (1932 à Francfort et 1936 à Londres) et une importante collaboration avec le Bureau International du Travail au sein duquel sera créé un centre de documentation sur la formation au travail social.

Au cours de cette période furent aussi organisées de rencontres (appelées écoles d'été) dans différents pays et sur des sujets variés : protection des mineurs, logement et problèmes liés, soin des personnes handicapées physiques et mentales... Participaient à ces séminaires des professionnels, des enseignants et des étudiants de différents pays. Outre les apports de connaissances, étaient présentés des institutions et des actions menées dans le pays d'accueil. En 1937, la présidente Alice Salomon publia une recherche internationale globale sur la formation en travail social.

Les années de guerre

La dynamique d'échange et de partage a été sévèrement interrompue par la Seconde Guerre mondiale. Les seize écoles allemandes membres de l'association se sont retirées progressivement pour protester contre la présidence d'Alice Salomon, étant donnée son ascendance juive. En effet, la direction de l'IASSW a rejeté à plusieurs reprises les appels de ces écoles à la démission d'Alice Salomon pour son héritage juif, mais sans doute aussi pour son plaidoyer en faveur du pacifisme et de l'égalité des sexes. En 1939, aucune école allemande ne participait plus aux travaux.

Le déclenchement de la guerre annule les projets de conférence de 1940 et perturbe la plupart des communications internationales. Alice Salomon, toujours présidente, a été expulsé d'Allemagne et s'est exilé aux États-Unis. De nombreuses écoles en Europe ont été détruites et les communications coupées.

Le redressement d'après-guerre

Une période de reconstruction a occupé les travailleurs sociaux à la fin des années de guerre, les besoins étaient tels que la demande en travailleurs sociaux a explosé et de très nombreuses nouvelles écoles ont été créées et d'autres reconstruites. Vers 1948 il y avait 359 écoles dans 41 pays, c'est-à-dire trois fois plus que le nombre reconnu en 1928.

En 1946, le Dr. René Sand impulse de nouvelles réunions et accepte de devenir président de l'IASSW, la secrétaire Elinor Black (Royaume Uni) de l'association commence à contacter les anciens dirigeants pour relancer l'organisation. L'un des principaux problèmes était de reconstruire les affiliations à l'association internationale des écoles.

L'octroi du statut consultatif en tant qu'ONG auprès du Conseil économique et social en 1947 au sein des Nations Unies, nouvellement créées, a été une réalisation majeure. À ce jour, IASSW conserve son statut consultatif et se distingue parmi les toutes premières ONG à être certifiées. Après un modeste rassemblement en 1948 aux États-Unis, la première véritable conférence d'après-guerre se tint à Paris en 1950 sous la présidence de René Sand, de Belgique.

Cristina DE ROBERTIS

Sources :

Site : www.iassw-aiets.org

KENDALL Katherine, *Reflections on Social Work Education 1950 – 1978*, International Association au Schools of Social Work, 1978



Après l'expulsion d'Allemagne

L'Ecole Centrale de Service Social ouvre à Bruxelles en 1920, elle est l'école modèle du ministère de la Justice. A ce titre l'école est francophone, non confessionnelle. Elle publie, avant la deuxième guerre mondiale, une revue mensuelle « Le Service Social ». Après la deuxième guerre mondiale l'Ecole Centrale de Service Social devient l'Institut d'Etudes Sociales de l'Etat, la revue poursuit sous le même titre. L'article ci-dessous a été publié, en première page, dans « Le Service Social » revue de l'Ecole Centrale de service social et de l'office d'indentification des œuvres Bruxelles n° 9-10 1937.

Alice Salomon

Une terrible et douloureuse injustice a été commise, il y a peu de temps, par le gouvernement allemand à l'égard d'une femme dont toute le vie et l'activité eussent pu servir d'exemple aux citoyens de son pays comme à ceux de tout autre pays. Injustice, parce que la mesure prise à son égard ne se justifie en rien : on en jugera par ce qui suit. Douloureuse et terrible, parce que, lésée gravement dans ses intérêts matériels, celle qui en est victime est atteinte plus profondément encore ans ses affections, ses intérêts spirituels et moraux, son attachement à sa patrie, à la ville où elle est née et où elle a passé toute sa vie déjà longue : sa vie si pleine de courageux, intelligent et ardent travail, si riche de dévouement et de don de soi.

Alice Salomon est une des créatrices du Service social en Europe. Elle avait contribué largement à mettre l'Allemagne au premier rang des nations dans le plan du progrès social. Son pays aurait pu, aurait dû s'enorgueillir de la compter parmi les siens. Il l'a rejetée – comme il a fait de tant d'hommes et de femmes à qui il ne pouvait valablement faire aucun reproche.

Nous ne voulons pas discuter cette façon dont un pays s'ampute lui-même de ses membres les plus forts, les plus sains et les plus productifs. Si nous nous arrêtons au cas d'Alice Salomon, c'est à cause de sa valeur exceptionnelle dans un domaine qui

nous est particulièrement cher. Tous ceux pour qui le Service social a un sens doivent savoir que c'est grâce à des êtres d'élite comme Alice Salomon que ce sens lui a été donné.

Alice Salomon, née le 19 avril 1872 à Berlin, appartient à une famille qui, suivant des documents officiels, vécut en Allemagne depuis plus de deux cent vingt cinq ans. Pendant cette longue période, la famille ne changea de résidence qu'une seule fois, allant de Poméranie à Berlin. Un « passeport de protection », document que l'on accordait à des Juifs de certain rang, fut donné par Frédéric le Grand, en 1765, à son arrière grand père.

Alice Salomon passa toute sa vie à Berlin. Après avoir terminé ses études d'athénée, elle commença à faire du service social volontaire et devint bientôt une pionnière, s'efforçant d'entraîner la jeune génération au souci de combler la brèche entre les classes sociales. Comme elle se rendait compte qu'il faut une technique sûre pour faire du travail social effectif, elle organisa en 1899 le premier cours annuel pour axillaires sociales professionnelles, lequel se développa et devint plus tard la première école allemande de service social. Elle resta directrice de cette école jusqu'en 1925, année où sa santé l'obligea à résigner ces fonctions.

Quant les Universités de Prusse furent ouvertes aux femmes en 1900, elle fut

autorisée à faire ses études à l'Université de Berlin, bien que, conformément au système d'éducation de son époque, elle n'eût pas étudié les langues anciennes. Le ministre de l'éducation lui donna un permis spécial pour l'obtention du titre de docteur en philosophie avec une thèse sur « Les causes de l'inégalité des salaires à travail égal pour les hommes et les femmes ».

Peu après ses débuts dans le service social, elle fut déléguée à un congrès du Conseil Nationale des Femmes allemandes, où elle fit une si profonde impression sur les membres que, quelques années plus tard, elle fut élue secrétaire correspondante et ensuite première vice-présidente. Elle contribua à donner au Conseil National des Femmes Allemandes sa forme définitive et inspira tout particulièrement aux femmes de son pays un sens de responsabilité concernant le travail social et les réformes en matière sociale.

En sa qualité de membre du Conseil d'Allemagne elle fut priée d'assister à la réunion quinquennale du Conseil International des Femmes à Londres en 1899, la première qui eut lieu en Europe. Depuis lors, elle assista à de nombreuses réunions de ce Conseil. Elle fut une des organisatrices de celle de 1904 et du Congrès International des Femmes à Berlin. Cette activité la mit en relations étroites et provoqua une amitié profonde avec la marquise d'Aberdeen et Temair et sa famille. A cette époque le marquis d'Aberdeen, qui avait été pendant de longues années gouverneur (Lord-Lieutenant) du Canada devint vice-roi d'Irlande. Dr Alice Salomon fut souvent l'hôte de la résidence vice-royale de Dublin et donna en Irlande des conférences nombreuses sur les assurances sociales et d'autres institutions similaires en Allemagne.

En 1909, Mlle Salomon fut élue secrétaire du Conseil International des Femmes. Bien que ce travail fut interrompu par la guerre, et qu'Alice Salomon fut empêchée d'assister à la première réunion de cet

organisme qui eut lieu après la guerre en 1920, elle fut élue vice-présidente et réélue ensuite réélue régulièrement jusqu'à ce que, en 1933, elle fut obligée de démissionner. En reconnaissance de ses services dévoués, le Conseil, lors de sa dernière réunion, la nomma vice-présidente d'honneur. On comprend que, eu égard à toute cette activité, Alice Salomon ait été appelée à voyager fréquemment dans divers pays d'Europe, au Canada et aux Etats Unis.

En collaboration avec Hedwige Heyl, elle organisa en 1911 l'Exposition des Femmes allemandes et eut l'honneur d'accompagner l'Impératrice dans sa visite de la section des arts et métiers. Pendant la guerre, elle fut une des femmes appelées à donner à la Kronprinzessin des leçons privées auxquelles assistait aussi l'Impératrice.

Pendant la guerre Alice Salomon fut priée d'accepter une situation au ministère de la guerre pour organiser le travail du corps volontaire de femmes (Weiblicher Hilfsdienst) dans sa propre patrie et, aussi, dans les districts occupés. Elle obtint, en reconnaissance de ses bons offices, la médaille de la Croix-Rouge et la croix du Mérite.

Au cours des années elle fut élue membre du Comité de tous les grands organismes et congrès philanthropiques et sociaux, comme la Croix-Rouge féminine, le Conseil National de Service Social, la Société pour la Réforme sociale, et fut aussi nommée correspondante d'honneur du B.I.T. de Genève, titre qu'elle dut abandonner quand l'Allemagne sortit de la S.D.N.

En 1923, elle fut un des cinq invités européens (seule d'Allemagne) au cinquantième anniversaire de la Conférence Nationale de Service Social à Washington et fut encouragée à y revenir l'année suivante faire une tournée de

conférences dans toute l'étendue des Etats Unis.

Lorsque, en 1925, le Dr Sand, secrétaire général de la Ligue Internationale des Sociétés de Croix-Rouge, de concert avec plusieurs corps américains de grande influence, entreprit d'organiser un Congrès International de Service Social à Paris en 1928, Alice Salomon fut priée de mettre sur pied une des sections du Congrès, celle qui concernait l'Enseignement de Service Social. A la suite de ce Congrès fut créé le Comité International des Ecoles de Service Social dont elle fut l'organisatrice et la présidente.

Parmi les activités du Dr Salomon dans le plan de l'enseignement il faut mentionner une institution d'enseignement supérieur pour les femmes destinée à préparer des auxiliaires sociales, des infirmières, des professeurs de science ménagère à des situations de direction (Deutsche Akademie für soziale und pädagogische Frauenarbeit). Alice Salomon en fut la présidente jusqu'à ce que, en 1933, il fut devenu nécessaire de dissoudre l'Académie.

Mlle Salomon publia de nombreux livres: un certain nombre de manuels d'économie politique et sociale, plusieurs sur les problèmes du travail social, un sur la protection de la mère, sur l'enseignement du service social, sur les pionniers du service social; elle dirigea et édita une enquête sur la famille moderne en 13 volumes. Elle publia un petit livre d'impressions sur les Etats Unis. Ses dernières œuvres, qui durent être publiées en Suisse, furent un volume de biographies et un livre écrit en anglais, *Education for Social Work, a sociological interpretation based on an International Survey*. Cette dernière étude fut entreprise avec l'aide de la Russel Sage Foundation et du Comité International des Ecoles de Service Social. Afin de l'achever, Mlle Salomon se rendit aux Etats Unis pendant l'hiver 1936-1937

et visita un grand nombre d'écoles dans toutes les parties de ce pays.

Les amis et collaborateurs de Mlle Salomon célébrèrent son soixantième anniversaire par une fête à laquelle prirent part tous les corps officiels et un très grand nombre de citoyens de marque. A cette occasion lui fut adressée la Médaille d'argent pour services rendus à l'Etat qui ne peut être décernée que par le Cabinet prussien à l'unanimité. La Faculté de Médecine de l'Université de Berlin lui donna le titre de Docteur en médecine honoris causa, en reconnaissance de son dévouement au service de l'hygiène de la nation et de son travail de recherche scientifique sur la famille.

Complétons ces quelques notes biographiques qui feront comprendre la portée de notre appréciation au sujet de la mesure prise envers Alice Salomon par le gouvernement nazi en donnant un extrait d'une lettre adressée par elle à ses amis et collègues du Comité International des Ecoles de Service Social en juillet dernier : *« Ceci pour vous faire savoir que j'ai quitté définitivement l'Allemagne. J'espère passer l'été avec mes amis anglais, pendant que je m'efforcerai d'obtenir un visa d'immigration aux Etats Unis, où j'aimerais de passer les années à venir.*

Le 26 mai, la police secrète d'Allemagne, après quatre heures d'interrogatoire au sujet de mes voyages et de mes amis à l'étranger, me déclara que « des Juifs et, comme dans mon cas, des chrétiens d'origine juive, qui avaient fait de fréquents et longs voyages hors du pays, étaient tenus de quitter celui-ci complètement, sous peine d'être envoyés dans un camp de concentration (Schulungs-lager). On me donnait trois semaines pour liquider ma vie et mon travail en Allemagne. Aucune accusation autre que mes voyages à l'étranger n'était faite ni ne pouvait l'être.

Vous savez certainement que je n'ai jamais dit ni fait rien qui pût nuire à l'Allemagne.

Avant de me rendre aux Etats Unis j'ai exprimé clairement à mes amis d'Amérique que je ne parlerais de l'Allemagne ni en particulier ni en public, puisque je n'étais plus qualifiée pour représenter la vie culturelle de l'Allemagne, et que je ne voulais rien dire contre un pays auquel ma famille appartenait depuis plus de deux cent vingt cinq ans. Et, en vérité, mes amis américains me comprirent pleinement : aucune difficulté ne s'éleva à ce sujet.

En tout temps, j'ai accepté avec humilité les vicissitudes de la vie comme venant de la main de Dieu. J'accepte aussi cet ordre inattendu d'émigrer, dans la conviction que « toutes choses tendent au bien de ceux qui aiment Dieu ».

Je puis avoir à soutenir une dure lutte pour l'existence, mais je suis pleine de confiance et de courage. Ma force spirituelle et morale n'est pas atteinte, et ne peut l'être par aucune puissance

terrestre. J'ai servi bien des causes et bien des êtres, loyalement, et je suis certaine que maintenant mes amis me seront un soutien. Vous comprendrez, cependant, que je préfère ne pas recevoir de témoignage de sympathie. »

Nos lecteurs se rendront compte combien le sort réservé à une telle personnalité nous afflige et nous indigne, mais aussi combien notre respect et notre attachement envers elle se sont accrus. Quoi qu'il arrive, rien ne sera perdu de l'élan enthousiaste donné par Alice Salomon au Service social, rien ne sera perdu de l'exemple que nous tenons d'elle, et que nous suivrons avec plus de conviction encore, s'il est possible, que précédemment.

MM.



Numéros de *Les temps du social (nouvelle série)* publiés en ligne :

N° 1 : « Bousila (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie » (Henri PASCAL) juin 2016

N° 2 : « Eléments sur les débuts de la Fédération des centres sociaux en Provence » (Dossier documentaire) novembre 2016

N° 3 : « Recherche sur les pratiques professionnelles des assistantes de service social à Marseille de 1945 à 1965 » (plusieurs auteurs) février 2017

N° 4 : « Bénévoles et professionnels dans l'histoire du travail social » (Henri Pascal et Jacqueline Félician) juin 2017

N° 5 : « Alger 27 mai 1956 : assistantes sociales réquisitionnées pour une opération de police » (Henri Pascal) décembre 2017

N° 6 : Les sages femmes et les infirmières, des agents de médicalisation dans le département des Bouches du Rhône au XIXe siècle (Soizic Morin) juin 2018

Les Temps du Social est la revue du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Sa parution est irrégulière. Son objectif est de publier des documents éclairant sur l'histoire du service social ou des recherches sur ce thème.

Tous les numéros de la revue sont accessibles sur le site du GREHSS : www.grehss.fr

Pour toute correspondance écrire au GREHSS

Adresse Postale : GREHSS Cité des associations boîte aux lettres 192
93 La Canebière
13233 Marseille Cedex 20

Adresse Internet : greh.servicesocial@orange.fr